GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



PROJET : DEUXIEME PHASE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT

DE YAOUNDE (PADY.2)

PAYS : CAMEROUN

RAPPORT D'EVALUATION

Equipe d'évaluation

Directeur régional : Mme M. KANGA, ORCE, Directrice, ORCE

Directeur sectoriel : M. S. JALLOW, Directeur, OWAS/AWF

Chef de division : M. K. BA, Chef de division, OWAS.1

Représentante Résidente : M. R. KANE, CMFO

Chef d'équipe : M. E. A. MBAYE, Chef d'équipe, OWAS.1

DEPARTEMENT OWAS

TABLE DES MATIERES

ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
Lien entre le projet avec la stratégie et les objectifs pays	1
Justification de l'intervention de la Banque	1
Coordination de l'aide	2
DESCRIPTION DU PROJET	2
Composantes du projet	2
Solutions techniques retenues	3
Type de projet	4
Coût du projet et dispositifs de financement	4
	6
1 0	7
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7
Principaux indicateurs de performance	8
FAISABILITE DU PROJET	8
Performance économique et financière	8
Impact environnemental et social	9
EXECUTION	10
Dispositions en matière d'exécution	10
Suivi	12
Gouvernance	13
Soutenabilité	13
Gestion des risques	14
Développement des connaissances	14
CADRE JURIDIQUE	15
Instrument légal	15
•	15
Conformité avec les politiques de la Banque	16
RECOMMANDATION	17
	Lien entre le projet avec la stratégie et les objectifs pays Justification de l'intervention de la Banque Coordination de l'aide DESCRIPTION DU PROJET Composantes du projet Solutions techniques retenues Type de projet Coût du projet et dispositifs de financement Zones et bénéficiaires visés par le projet Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet Prise en considération de l'expérience du groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet Principaux indicateurs de performance FAISABILITE DU PROJET Performance économique et financière Impact environnemental et social EXECUTION Dispositions en matière d'exécution Suivi Gouvernance Soutenabilité Gestion des risques Développement des connaissances CADRE JURIDIQUE Instrument légal Conditions liées à l'intervention de la Banque Conformité avec les politiques de la Banque

Appendice I. Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays Appendice II. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays Appendice III. Principaux projets connexes financés par la Banque et par d'autres partenaires au développement du pays. Appendice IV. Carte de la zone du projet

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Taux en vigueur en Mars 2013)

1 UC : 756,843 FCFA 1 UC : 1,1538 €

1 UC : 1,514 \$

ANNEE FISCALE

1^{er} janvier – 31 décembre

LISTE DES ABBREVIATIONS

AEPA : Alimentation en Eau potable et Assainissement

AFD : Agence française de développement.

APD : Avant-projet détaillé APS : Avant-projet sommaire

BAD : Banque africaine de développement.

BADEA : Banque arabe pour le développement économique en Afrique

BIT : Bureau international du travail

C2D : Contrat de désendettement et de développement

CA : Commune d'arrondissement
CSC : Comité de suivi et de concertation
CUY : Communauté urbaine de Yaoundé

DSCE : Document de stratégie pour la croissance et l'emploi DSPAR : Document de stratégie par pays axé sur les résultats

FAD : Fonds africain de développement FEM : Fonds pour l'environnement mondial

HIEQ : Haute intensité d'équipement HIMO : Haute intensité de main-d'œuvre HYSACAM: Hygiène et salubrité du Cameroun

MAETUR : Mission d'aménagement et d'équipement des terrains urbains et ruraux

MINEE : Ministère de l'énergie et de l'eau

MINEPAT : Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du

territoire

MINEPDED: Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du

Développement durable

MINDAF : Ministère des domaines et des affaires foncières MINHDU : Ministère de l'habitat et du développement urbain

MINSANTE: Ministère de la santé publique

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

ONG : Organisation non gouvernementale PADY : Projet d'assainissement de Yaoundé

PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability

PME/ PMI : Petites et moyennes entreprises/ Petites et moyennes industries

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

SNEC : Société nationale des eaux du Cameroun

UE : Union européenne

FICHE DU PROJET

Fiche du client

EMPRUNTEUR : République du Cameroun

ORGANE D'EXECUTION : Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY)

Hôtel de Ville de Yaoundé Yaoundé - CAMEROUN FAX: (237) 22 22 07 21

TEL: (237) 22 23 11 12; 22 22 27 55 Email: cteurbaine_yde_cm@yahoo.fr et

cuyyaounde@yahoo.com

Plan de financement

Source	Montant (UC)	Instrumen
FAD	20,990 millions	Prêt FAD
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2,914 millions ¹	Don FEM
Agence Française de Développement (AFD)	68,292 millions	AFD
GVT	10,252 millions	-
COÛT TOTAL	102,448 millions	-

Durée – principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	7 mars 2013
Approbation du projet	Juin 2013
Entrée en vigueur	Novembre 2013
Dernier décaissement	Décembre, 2018
Achèvement	Décembre, 2017
Date dernier remboursement	Décembre 2067

¹ Ce don du FEM correspond à 4,4 millions de dollars américains au taux de change du mois de mars 2013.

RESUME DU PROJET

Aperçu général du projet

- 1. La deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé (PADY.2) s'inscrit dans la continuité de la phase.1, financée par la Banque, qui avait permis d'aménager 20% du linéaire du cours d'eau principal (Mfoundi) et de ses quatre affluents traversant la ville de Yaoundé. Le PADY 2 permettra d'aménager le linéaire restant, renforçant ainsi les impacts positifs de la première phase aux plans de la santé et de la réduction de la pauvreté urbaine. Son coût, estimé à 102,448 millions d'UC, sera cofinancé avec l'AFD, le FEM et le Gouvernement. Il sera exécuté sur 48 mois.
- 2. Le projet bénéficiera à une population de 1,8 million personnes, soit environ 75 % de la population de la ville de Yaoundé, dont 49 % de femmes. Outre la réalisation de i) un canal de drainage de 6 Km sur le lit principal du Mfoundi, muni de deux voies sur berges et d'ouvrages de franchissement par endroits; (ii) 4 canaux de drainage de 8 Km sur les affluents ; et (iii) une unité pilote de dépotage et de traitement des boues de vidange domestiques, le projet financera des aménagements paysagers autour du canal principal et contribuera au renforcement des moyens de lutte anti-vectorielle des centres de santé de sa zone d'intervention. Il appuiera également le renforcement des capacités de la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) et des 7 communes d'arrondissement (CA). Avec le recours aux travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), il aura également un impact sur la réduction de la pauvreté urbaine.

Evaluation des besoins

3. Cette opération se justifie par la situation actuelle du réseau de drainage de la ville de Yaoundé caractérisée par sa faiblesse et son mauvais fonctionnement, occasionnant de fréquentes inondations du fait de l'importante pluviométrie (environ 2000 mm par an). Le PADY 1 a permis de réduire le nombre des inondations de de 15 à 3 par an. Le présent projet permettra de résoudre définitivement le problème des inondations avec toutes les implications du point de vue de l'amélioration des conditions socio-sanitaires des populations. Cette préoccupation explique également le fait que la conception du projet ait été faite en parfaite coordination entre les départements de la Banque en charge de l'assainissement et de la santé.

Valeur ajoutée de la Banque

4 La Banque a accompagné le Gouvernement dans la réalisation de la phase.1 qui a enregistré d'excellents résultats en matière de réduction des inondations et d'amélioration du cadre de vie des populations de Yaoundé. Ces résultats ont du reste suscité l'intérêt d'autres bailleurs autour de ce projet. L'expérience déjà acquise ainsi que la nécessité de renforcer les résultats du PADY.1 font que la présente intervention de la Banque est importante. Les leçons tirées de la phase.1 ont été prises en compte dans la conception du projet.

Gestion des connaissances

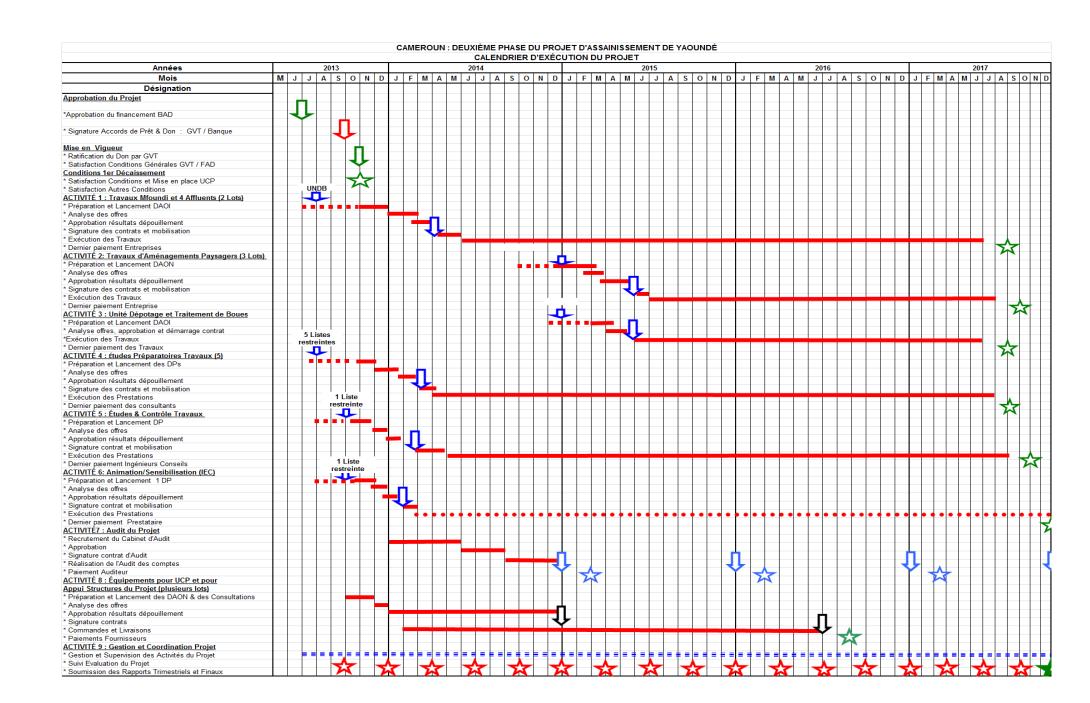
5. La mise en œuvre du projet générera une masse de connaissances à travers i) le système de suivi-évaluation mis en place dans le projet, ii) les rapports de suivi et de contrôle des travaux, et iii) le système de suivi des risques d'inondations. Ces données seront consolidées, traitées et diffusées par l'observatoire urbain de la CUY et l'expert en suivi évaluation du projet. Elles seront reflétées dans les rapports trimestriels d'activités du projet et des rapports de supervision de la Banque. De même, avec l'étude sur les effets du projet qui sera réalisée, la Banque tirera les enseignements utiles pour la conception des opérations futures.

CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS

PAYS	Cameroun - Projet d'Assainissement de Yaoundé (Phase.2)
ET TITRE DU PROJET :	
BUT DU PROJET:	Améliorer d'une façon durable les conditions d'assainissement pluvial, d'hygiène et de santé
	des populations de Yaoundé.

des populations de Yaoundé.						
	CHAÎNE DES	INDICATEUI		ORMANCE	MOYENS DE	RISQUES/ MESURES
	RÉSULTATS	Indicateur (y compris les ISC)	Situation de référence	Cible	VÉRIFICATION	D'ATTÉNUATION
IMPACT	Les conditions de vie des populations urbai- nes de Yaoundé améliorées.	1) Taux de mortalité- infantile ; 2) Taux de mortalité maternelle ; 3) Indice de pauvreté à Yaoundé.	1)141‰ en 2011; 2) 690 ‱ en 2011; 3) 39,9% en 2011.	1) 47‰ en 2020; 2) 173 ⁰ ‱ ₀ en 2020; 3) 28,7% en 2020.	Sources: Rapports du MINDUH, du MSP, de l'Observatoire de la CUY <u>Méthode</u> : Enquêtes INS	
EFFETS	-Moyens de lutte contre les inondations significativement amé- liorés; -Santé des populations préservée vis-à-vis des maladies hydriques - Chômage réduit grâce à la promotion des travaux HIMO -Attitudes positives vis-à-vis de l'hygiène adoptées.	1) Taux de couverture en assainissement urbain 2) Baisse du nombre d'inondations; 3) Baisse de la prévalence des maladies hydriques: -paludisme: -diarrhées: -Typhoïde): 4) Nombre d'emplois directs créés: 5) Nombre de personnes sensibilisées et ayant changé d'attitudes.	2) 3 par année en 2011 3) Maladies hydriques en 2011 (11,84% pour le palu, 2,7% pour le diarrhée;3,06% pour la typhoïde) 4) 0 en 2012	1) 59% en 2020 2) 1 par année en 2017; 3) Maladies hydriques: - 5% pour le palu en 2017; -1,05% pour le choléra en 2017; -0,5% pour la typhoïde en 2017. 4) 2500 emplois créés en 2017. 5) 2300 000 personnes (+1,8 millions) dont 49,96% de femmes en 2017.	Sources: Rapports du MINDUH, du MSP, de l'Observatoire de la CUY <u>Méthode</u> : Enquêtes urbaines – INS.	Risques Capacité de la CUY et des communes d'arrondissement (CA) à assurer la pérennité du système (entretien des ouvrages et pré-collecte des déchets solides). Mesures d'atténuation Renforcement des dispositifs opérationnels d'entretien et de maintenance de la CUY et des CA. Risques Défaut de contribution des populations bénéficiaires dans la pré-collecte des ordures ménagères. Mesures d'atténuation - Campagnes d'IEC initiées pour susciter l'adhésion et l'appropriation des populations bénéficiaires;
PRODUITS	Composante A 1) Canaux de drainage réalisés; 2) Unité de dépotage et traitement eaux usées réalisée 3) Voies sur berges aménagements paysa réalisés; Composante B 4) Centres de santé maternelle et infantile CA, réhabilités et équif 5) Relais féminins mis place et formés dans le CA de la zone; 6) Individus, Associatiet ONGs, formés; 7) Populations sensibilisées.	berges et aménagemen paysagers; 4) Pourcentage of centres de santé de zone; 5) Nombre de rela féminins (ISC); 6) Nombre d'individu- nés; en (ISC): - Individus formés: - Associations et ONO	2) 0 unité; ur its 3) 3,5 Km; de 4) 0 SMI; la 5) 0 relais féminins; us 6.1) 10 individus; 6.2) structure; 7) 500000	1)17,5 Km de canaux pluviaux; 2) 1 unité de traitement des eaux usées; 3) 17,5 Km de pistes et aménagements paysagers; 4) 5 SMI réhabilités et équipés; 5) 300 relais féminins mis en place et formés; 6.1)350 individus, dont 50 femmes, formés; 6.2) 20 Associations et ONGs formées aux techniques de travaux HIMO; 7)2300 000 personnes sensibilisées, dont 50,5% de femmes.	Sources: Rapports du MINDUH, du MSP, de l'Observatoire de la CUY Méthode: Enquêtes urbaines.	Risques Lenteur dans la satisfaction des conditions de premier décaissement et dans les processus d'acquisitions des biens, travaux et services. Mesures d'atténuation - Anticipation par le Gouvernement de la satisfaction des conditions de décaissement avant l'approbation du financement par la Banque; et - Expert en passation des marchés de la Cellule d'exécution formé aux procédures de la Banque.

PRODUITS	Composante C 8) La CUY et les CA renforcées dans leurs capacités d'entretien, de maintenance et le Suivi du projet assuré 9) Ouvrages pré-collecte mis en place ;	8.2) Nombre d'engins d'entretien acquis ;	8.2) 0 engi 8.3) 0 étud 9.1) 0 bac 9.2) 0	n; e;	8.1) 30 personnes formées; 8.2) 20 engins d'entretien et de maintenance; 8.3)5études réalisées : prévention inondations; opérationnalisation gestion déchets; actualisation plan directeur eaux pluviales ; évaluation effets PADY.2 et élaboration manuel PADY.2 9.1) 360 bacs à ordures posés ; 9.2) 73 plateformes construites.		RAS
	COMPOSANTES					RESSOURC	ES
ACTIVITÉS CLÉS			18% pa Compo 100% p Compo	osante A: 92,544 millior ar le groupe BAD; osante B: 4,377 millior par le groupe BAD; osante C: 5,586 millior ar le groupe BAD.	ns d'UC, dont	Sources de financement : Prêt FAD : 20 990 000 UC AFD : 68 292 000 UC FEM : 2 973 000 UC Gouvernement : 10 252 000 UC TOTAL : 102 507 000 000 UC	



RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRET AU CAMEROUN POUR LE FINANCEMENT DE LA DEUXIÈME PHASE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT DE YAOUNDÉ (PADY.2)

La Direction soumet le présent rapport concernant une proposition de prêt de 20,99 millions d'UC du FAD et de mise en œuvre du don FEM de 4,4 millions USD, pour le financement de cette seconde phase du PADY.

I – Orientation stratégique et justification

1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays

1.1.1 Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi pour la période 2010-2019 (DSCE-2010/2019) du Cameroun vise la promotion d'un développement soutenu avec création des richesses et d'emplois, dans l'optique de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Le développement des infrastructures dont celles d'eau et d'assainissement en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) figure parmi les principaux axes de cette stratégie. Sur la base de cette stratégie globale, des stratégies sectorielles ont été définies parmi lesquelles celle relative au sous-secteur urbain dont l'aménagement du canal du Mound et ses affluents constitue l'une des actions prioritaires.

1.1.2 Le PADY 2 s'inscrit également dans la stratégie d'intervention à moyen terme de la Banque au Cameroun, définie dans le Document de Stratégie Pays Axée sur les Résultats (DSPAR) pour la période 2010-2014 qui s'appuie sur les deux piliers suivants : (i) Pilier n°1 : le renforcement de la gouvernance en vue d'améliorer la gestion stratégique de l'Etat et (ii) Pilier n°2 : le développement des infrastructures, dont celles de l'assainissement et de l'eau en milieux urbain et rural. De même, ce projet est en phase avec la politique de Développement urbain de la Banque. Enfin, par son impact sur l'amélioration du cadre de vie et des conditions socio-sanitaires des populations défavorisées de la ville de Yaoundé, cette opération visant le développement des infrastructures d'assainissement s'intègre dans la Stratégie de Dix ans (2013-2022) qui privilégie une croissance verte et inclusive.

1.2. Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 L'intervention de la Banque se justifie d'abord par le fait que ce projet s'inscrit dans la suite des réalisations financées lors de la première phase du PADY, principalement la construction d'un canal de 3,5 km sur le lit du Mfoundi, sur un linéaire total de 17,5 km, y compris les 4 affluents. Cette première opération a permis de i) réduire la fréquence annuelle des inondations provoquées par le cours d'eau Mfoundi de 15 à 3 entre 2006 et 2011; et ii) diminuer le taux de prévalence des maladies hydriques consécutives aux fréquentes inondations (paludisme, typhoïde et diarrhées) respectivement de 47%, 47% et 36%, au cours de la période 2007 -2011. Malgré ces bons résultats, la partie des cours d'eau traversant la ville de Yaoundé non encore traitée (80 %) continue de subir des inondations qui occasionnent encore des pertes importantes en vies humaines et biens matériels. Pour compléter les réalisations du PADY 1 et renforcer ses impacts positifs, le Gouvernement a sollicité l'AFD et la BAD, qui ont convenu de l'accompagner, respectivement à hauteur de 67

et 20% du financement du projet. La mission d'évaluation a été menée conjointement avec l'AFD et l'aide-mémoire cosigné par la BAD, l'AFD et le Gouvernement.

1.2.2 Ce projet se justifie également par la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle et logistique de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour lui permettre d'assurer convenablement l'entretien et la maintenance du réseau de drainage de la ville. En effet, l'insuffisance d'entretien de ce réseau explique en partie les inondations que subissent les populations. Enfin, les actions de formation, d'éducation et de sensibilisation envisagées dans ce projet contribueront à améliorer la gestion des déchets ménagers et impacteront positivement sur l'entretien du réseau d'assainissement et la santé des populations.

1.3 Coordination de l'aide

1.3.1 Le financement du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement au Cameroun est assuré à 75 % par les ressources extérieures. Les dépenses publiques sectorielles annuelles moyennes de ces trois dernières années sont estimées à 227 millions d'UC. Les principaux bailleurs de fonds² du secteur au Cameroun, sont au nombre de 11. La Banque mondiale joue le rôle de chef de file du groupe thématique « énergie, eau et assainissement ».

Gouvernement	Bailleurs de fonds				
	BAD, AFD, UE, JICA, Coopération chinoise,				
57 millions	170 million				
d'UC (25%)	UNICEF, PNUD	d'UC (75%)			
	Niveau de la coordination de l'aide				
Existence de grou	pes de travail thématiques	Oui			
Existence d'un pr	Non				
Rôle de la BAD d	Rôle de la BAD dans la coordination de l'aide				

1.3.2 Malgré l'existence de ce groupe thématique, la coordination des bailleurs de fonds du secteur mérite d'être renforcée avec la tenue de réunions régulières. Dans ce cadre, le rôle de la Banque dans cette coordination a été renforcé avec la présence du bureau national qui organise des concertations bilatérales avec les autres partenaires. Celle qui a conduit à la formulation du présent projet en est une preuve. Le rôle du bureau devrait également permettre d'appuyer le Gouvernement pour une mise en œuvre rapide du PADY.

II – Description du projet

2.1. Composantes du projet

2.1.1 Le projet s'articulera autour des composantes suivantes :

² Principaux bailleurs de fonds: BAD, Banque Mondiale, Coopération Japonaise (JICA), Coopération Chinoise, Union Européenne (UE), Banque Islamique de Développement (BID), Agence Française de Développement (AFD), KFW, Coopération Technique Belge (CTB), Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) et Institutions des Nations Unies comme l'UNICEF et le PNUD.

Numéro	Nom de la Composante	Coût estimatif en millions d'UC et %	Description des composantes
A	Développement des infrastructures d'assainissement.	92,544 - (90,3%)	(i) construction d'un canal principal d'environ 6 Km; (ii) aménagement des canaux de drainage sur les 4 affluents sur une longueur de 8 Km; (iii) aménagement des voies sur berges; (iv) construction des rampes d'accès pour l'entretien et des ouvrages de transition au niveau des points de confluence du canal; (v) construction d'ouvrages de franchissement pour véhicules et d'ouvrages de support et de traversée des canalisations; (vi) travaux d'aménagement paysagers; et (vii) infrastructure de dépotage et de traitement des boues de vidange domestiques.
В	Renforcement des Activités d'Hygiène et de Santé.	4,377 - (4,3%)	(i) Renforcement des moyens de lutte contre les maladies hydriques, (ii) campagnes IEC sur l'hygiène, la santé et les effets liés au changement climatique; (iii) réhabilitation et équipement de cinq (5) hôpitaux de districts dans la zone du projet
С	Appui institutionnel aux structures d'intervention et Gestion du projet.	5,586 - (5,4%)	(i) construction de plateformes de pré-collecte et de tri des déchets solides, (ii) fourniture d'équipements et matériels pour l'entretien et la maintenance des ouvrages et pour ouverture d'accès aux engins de collecte des déchets dans les quartiers enclavés; (iii) fourniture d'équipements de suivi et d'observation des inondations (limnigraphes); (iv) réalisation d'études sur la prévention des inondations et la cartographie des zones à risques majeurs; l'actualisation du volet eaux pluviales du schéma directeur d'assainissement de Yaoundé et l'opérationnalisation de la gestion des déchets solides.

2.2 Solutions techniques retenues et alternatives étudiées

- 2.2.1 Les infrastructures réalisées dans le cadre de la première phase du projet constituent une référence en matière d'assainissement de la ville de Yaoundé. La conception et la réalisation des ouvrages de la première phase se sont déroulées de manière participative. L'option technique adoptée pour le PADY 1 a été reconduite, notamment la variante canal à ciel ouvert revêtu en béton armé en lieu et place du canal couvert en dalles de béton armé. Ce choix s'explique d'abord par l'instabilité des sols meubles des berges combinée aux forts courants d'eau en période de crue qui seraient à l'origine d'une forte érosion des terres. Subséquemment, ce phénomène menacerait à terme la stabilité d'ensemble des drains et des aménagements paysagers adjacents. En outre, en dehors du coût prohibitif qu'occasionnerait la couverture des canaux en dalles de béton armé sur toute leur longueur et des difficultés d'entretien, l'écoulement à surface libre des cours d'eau serait également compromis, créant ainsi une disharmonie importante avec leur environnement naturel.
- 2.2.2 La réalisation des aménagements paysagers aux abords des canaux (mise en place de voies sur berges ou des pistes piétonnes pavées, plantation d'arbres, aménagement de jardins publics, éclairage public, équipements sociaux, etc..) répond au souci d'insertion des ouvrages dans leur contexte socio-économique et environnemental, et participe aussi à l'embellissement de la ville. Cette option a été préférée à la mise en construction des habitations dans les emprises immédiates du canal.

2.3. Type de projet

La présente opération sera exécutée selon l'approche prêt-projet. Ce choix est dicté par le fait qu'il n'existe pas encore au Cameroun de système approprié pour un appui budgétaire dans le cadre d'un panier commun. Il n'existe pas non plus d'approche sectorielle.

2.4 Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût estimatif hors taxe du projet est de 102,448 millions d'UC, dont 85,032 millions en devises (83%) et 17,416 millions en monnaie locale (17%). Il comprend des provisions pour imprévus physiques (10%) et hausse de prix annuelle (3% pour les devises et 5% pour la monnaie locale). Les coûts détaillés par composante sont indiqués en annexe B.2.8.

<u>Tableau 2.1</u> <u>Coûts du projet par composante</u>

Composantos		ions de F	CFA	Millions d'UC		
Composantes	M.L.	Devises	Total	M.L	Devises	Total
A. Développement des Infrastructures d'Assainissement						
Travaux d'Aménagement Mfoundi Aval (Lot N°1)	5644,735	31986,832	37631,567	7,458	42,264	49,722
Travaux d'Aménagement Mfoundi Amont et 4 Affluents (Lot N°2)	2240,910	12698,490	14939,400	2,961	16,778	19,739
Travaux de Dépotage et de Traitement des Boues de Vidange	319,847	1812,467	2132,314	0,422	2,395	2,817
Travaux d'Aménagement des Espaces Verts	99,843	565,774	665,617	0,131	0,748	0,879
Travaux d'Éclairage Public	124,376	704,795	829,171	0,165	0,931	1,096
Travaux pour Équipements Sociaux	82,170	465,630	547,800	0,109	0,615	0,724
Surveillance et Contrôle des Travaux d'Aménagements	221,408	1254,647	1476,055	0,292	1,658	1,950
Études et Contrôle des Travaux de Dépotage/Traitement des Boues	64,001	362,675	426,676	0,085	0,479	0,564
	8797.290	49851.310	58648,600	11.623	65,868	77,491
Sous-total Développement des Infrastructures	0.01,200	10001,010	,	,	33,555	,
B. Renforcement des Activités d'Hygiène et de Santé						
Renforcement des Moyens de Lutte contre les Maladies Hydriques	208,186	1179,722	1387,908	0,275	1,559	1,834
Animation, Sensibilisation et Campagnes d'IEC	210,475	1192,690	1403,165	0,278	1,576	1,854
Sous-total Renforcement Activités Hygiène et Santé	418,661	2372,412	2791,073	0,553	3,135	3,688
C. Appui aux Structures d'Intervention et Gestion du Projet						
Appui aux ONGs, Associations de quartiers et PME	13,862	78,551	92,413	0,018	0,104	0,122
Appui aux 7 Communes d'Arrondissement (CA) de Yaoundé	90,885	515,015	605,900	0,120	0,681	0,801
Appui à la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY)	324,789	1659,136	1983,925	0,429	2,192	2,621
Gestion et Coordination du Projet	707,345	231,115	938,460	0,935	0,305	1,240
Sous-total Appuis et Gestion du Projet	1136,881	2483,817	3620,698	1,502	3,282	4,784
Total Coût de base	10352,832	54707,539	65060,371	13,678	72,285	85,963
Imprévus physiques	1035,953	5474,549	6510,502	1,369	7,233	8,602
Hausse des prix	1436,816	4528,800	5965,616	1,899	5,984	7,883
COUT TOTAL DU PROJET	12825,601	64710,888	77536,489	16,946	85,502	102,448

<u>Tableau 2.2</u> <u>Coûts du projet par catégorie de dépenses</u>

Catégories de dépenses	Mil	lions de FC	FA	Millions d'UC				
	M.L.	Devises	Total	M.L.	M.L. Devises		I.L. Devises To	
A. BIENS	431,127	2443,054	2874,181	0,570	3,228	3,798		
B.TRAVAUX	8569,383	48559,836	57129,219	11,321	64,162	75,483		
C.SERVICES	685,762	3704,649	4390,411	0,906	4,895	5,801		
D.FONCTIONNEMENT	666,560	0,000	666,560	0,881	0,000	0,881		
Total Coût de base	10352,832 54707,539 6		65060,371	13,678	72,285	85,963		
Imprévus physiques	1035,953	5474,549	6510,502	1,369	7,233	8,602		
Provision pour hausse des prix	1436,816	4528,800	5965,616	1,899	5,984	7,883		
COUT TOTAL DU PROJET	12825,601	64710,888	77536,489	16,946	85,502	102,448		

- 2.4.2 Le projet sera financé par : (i) à hauteur de 20 % un prêt FAD de 20,99 millions d'UC ; (ii) un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 2,914 millions d'UC : 3%; (iii) l'Agence Française de Développement (AFD) pour 68,292 millions d'UC : 67% ; et (iv) le Gouvernement pour un montant de 10,252 millions d'UC (10%).
- 2.4.3 Le financement du FAD assurera : (i) 65% du lot 2 des travaux d'aménagement du Mfoundi amont et des 4 affluents ; (ii) 100% des travaux de réhabilitation des centres de santé ; (iii) 66% des équipements mécaniques destinés aux 7 communes d'arrondissement ; (iv) 100% de tous les appuis destinés aux structures de santé (équipements, services et formation) ; (v) 50% des campagnes d'animation/sensibilisation et d'IEC; (vi) 100% des équipements destinés à la CEP ; (vii) 100% des services destinés à l'élaboration du manuel de procédures, de l'évaluation des effets du PADY.2, de la formation des brigades d'entretien de la CUY et de l'audit des comptes du projet; (viii) 50% de chacune des rubriques d'équipements suivants : plateformes de pré-collecte, matériel de pré-collecte, bacs à ordures et limnigraphes.
- 2.4.4 Le financement de l'AFD assurera : (i) 100% du lot 1 des travaux d'aménagement du Mfoundi aval ; (ii) 100% de l'unité de dépotage et de traitement des boues de vidange ; (iii) 50% des travaux d'éclairage public ; (iv) 100% des équipements mécaniques destinés à la CUY; (iv) 100% des services suivants : surveillance et contrôle des travaux d'aménagements Mfoundi et affluents), étude institutionnelle et contrôle des travaux de dépotage et traitement des eaux usées et étude d'opérationnalisation de la gestion des déchets solides ; et (v) 50% de chacune des rubriques d'équipements suivants : plateformes de pré-collecte, matériel de pré-collecte, bacs à ordures et limnigraphes.
- 2.4.5 Le financement du FEM assurera : (i) 100% des travaux d'aménagement des espaces verts; (ii) 100% de l'étude de prévention des inondations et de dimensionnement des aménagements paysagers; (iii) 100% de l'actualisation du volet eaux pluviales du plan directeur de Yaoundé; et (iv) 50% des campagnes d'animation/sensibilisation et d'IEC.

<u>Tableau 2.3:</u> <u>Sources de financement</u>

Sources de financement		Millions d'UC					
	M.L.	Devises	Total				
FAD Prêt	1,623	19,367	20,990	20			
Don FEM	0,495	2,419	2,914	3			
AFD	10,379	57,913	68,292	67			
Gouvernement	4,439	0	10,252	10			
COUT TOTAL DU PROJET	22,749	79,699	102,448	100			

<u>Tableau 2.4</u> <u>Calendrier des dépenses par composante</u>

Composantes	2014	2015	2016	2017	Total
A. Développement des Infrastructures d'Assainissement					
Travaux d'Aménagement Mfoundi Aval (Lot N°1)	0,000	19,144	19,777	20,433	59,354
Travaux d'Aménagement Mfoundi Amont et 4 Affluents (Lot N°2)	0,000	7,600	7,851	8,112	23,563
Travaux de Dépotage et de Traitement des Boues de vidange	0,000	1,085	1,121	1,158	3,364
Travaux d'Aménagement des Espaces Verts	0,000	0,342	0,353	0,366	1,061
Travaux d'Éclairage Public	0,000	0,422	0,436	0,450	1,308
Travaux pour Équipements Sociaux	0,000	0,279	0,288	0,297	0,864
Surveillance et Contrôle des Travaux d'Aménagements	0,327	0,698	0,775	0,498	2,298
Études et Contrôle des Travaux de Dépotage/Traitement	0,000	0,217	0,224	0,232	0,673
Sous-total Développement des Infrastructures	0,327	29,787	30,825	31,546	92,585
B. Renforcement des Activités d'Hygiène et de Santé					
Renforcement des Moyens de Lutte contre les Maladies Hydriques	0,000	0,794	0,725	0,665	2,184
Animation, Sensibilisation et Campagnes d'IEC	0,260	0,643	0,672	0,618	2,193
Sous-total Renforcement Activités Hygiène et Santé	0,260	1,437	1,397	1,283	4,377
C. Appui aux Structures d'Intervention et Gestion du Projet					
Appui aux ONGs, Associations de quartiers et PME	0,000	0,097	0,027	0,019	0,143
Appui aux 7 Communes d'Arrondissement (CA) de Yaoundé	0,000	0,925	0,000	0,000	0,925
Appui à la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY)	0,086	2,697	0,160	0,095	3,038
Gestion et Coordination du Projet	0,517	0,306	0,322	0,335	1,480
Sous-total Appuis et Gestion du Projet	0,603	4,025	0,509	0,449	5,586
COUT TOTAL DU PROJET	1,190	35,249	32,731	33,278	102,448

2.5. Zones et bénéficiaires visés par le projet

- 2.5.1 Située en grande partie dans le bassin versant du Mfoundi (incluant ses 4 affluents), la zone du projet couvre la quasi-totalité de la ville de Yaoundé (capitale administrative du pays). Le réseau hydrographique du Mfoundi qui définit la trame principale du réseau d'assainissement est particulièrement dense et assure l'essentiel du drainage des eaux pluviales de la ville. La population totale de la ville de Yaoundé est estimée à environ 2,4 millions d'habitants, dont 49,96% de femmes. Le projet concernera plus directement près de 1,8 millions personnes de cette agglomération, soit 75% de la population de la ville.
- 2.5.2 Outre l'amélioration des conditions socio-sanitaires des populations, le projet permettra de : i) renforcer la capacité institutionnelle des sept (7) communes d'arrondissement et de la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY); ii) appuyer les capacités de conception et d'exécution des petites et moyennes entreprises (PME) et des Bureaux d'études (BE) locaux

grâce aux formations et à leur participation, à travers la sous-traitance, aux études et travaux; (iii) renforcer les capacités des ONGs et associations de quartiers qui seront formées et redynamisées afin d'améliorer significativement les opérations de pré-collecte et de valorisation des déchets solides, l'exécution de certains travaux dans le cadre de l'approche HIMO ainsi que l'entretien des aménagements paysagers; et (iv) renforcer les activités des commerçants et industriels qui ne subiront plus des pertes de biens et les effets de l'inaccessibilité des lieux causée par les inondations.

2.6. Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

Au cours des études d'actualisation préparatoire à la présente opération, des consultations publiques ont été organisées avec les populations bénéficiaires pour recueillir leur appréciation suite à la réalisation du PADY.1 et leurs attentes dans la conception de la seconde phase. Lors des missions de préparation et d'évaluation, des réunions ont également été organisées avec les représentants des 7 communes d'arrondissement de Yaoundé et avec les ONGs, associations de quartiers et PME intervenant dans le secteur. Cette approche participative est par ailleurs rendue incontournable par la politique de décentralisation adoptée par le Cameroun qui consacre les consultations des bénéficiaires pour obtenir leur adhésion au cours de la mise en œuvre et pour une meilleure appropriation des réalisations. Ces différentes consultations ont permis de définir des activités répondant aux besoins spécifiques exprimés, notamment l'appui aux ONGs de pré-collecte, à la brigade d'entretien pour les CA et le renforcement du volet IEC en faveur de la population. En outre, comme pour la phase.1, toutes les parties prenantes seront représentées dans le Comité de Suivi et de Concertation, organe de pilotage du projet.

2.7. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1 L'expérience de la Banque au niveau du secteur dans le pays, et plus spécifiquement la phase.1 du PADY dont le rapport d'achèvement a été élaboré, a permis de tirer les quatre principales leçons suivantes qui ont été prises en compte dans la conception du projet : (i) la nécessité de renforcer la sensibilisation des populations et les capacités des différents acteurs sectoriels devant intervenir dans la pré-collecte des ordures ménagères : pour ce faire, des ressources suffisantes ont été allouées aux campagnes d'IEC, en vue de renforcer ce volet dans le cadre de la présente seconde phase. Un bureau d'études spécialisé dans ce domaine, sera recruté à cet effet et s'appuiera sur les ONG locales ; (ii) la nécessité de mettre en œuvre la stratégie de collecte des déchets solides : le projet appuiera la CUY et les CA pour leur fournir les moyens techniques pour l'opérationnalisation de la gestion de ces déchets ; iii) la nécessité d'améliorer la qualité à l'entrée des projets, notamment en ce qui concerne l'élaboration de dossiers techniques de qualité ainsi que l'évaluation précise des coûts y afférents : dans le cadre de la préparation du projet, un bureau d'études a été recruté pour procéder à l'actualisation des études techniques détaillées, à l'estimation des coûts des travaux et à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres y relatifs; et (iv) la nécessité de renforcer les capacités des structures d'exécution du projet, particulièrement en matière de passation des marchés : à cet effet, en plus de la reconduction d'une partie du personnel d'exécution de la phase 1, des sessions de formation des principaux acteurs sont prévues.

2.8. Principaux indicateurs de performance

2.8.1 Un système de suivi-évaluation, incluant des indicateurs de performance aisément quantifiables, a été mis en place à la CUY grâce au PADY.1. Il permet également de générer des cartes thématiques de l'environnement du projet. Le projet apportera un appui à la CUY pour aider à mettre à jour et à améliorer ce système. L'ensemble du dispositif permettra ainsi, en temps réel, de (i) faire un suivi de l'état de fonctionnement des ouvrages mis en place, afin de prévenir les problèmes d'entretien et de maintenance; (ii) surveiller les fluctuations de niveaux d'eau tout au long du cours d'eau principal (Mfoundi) par le truchement des appareils de mesures (liminigraphes) financés par le projet; et (iii) surveiller les abords du Mfoundi et des 4 affluents une fois aménagés, afin d'empêcher l'émergence de toute décharge d'ordures ménagères. En outre, l'étude d'optimisation des voies sur berges en cours de réalisation par la CUY ainsi que celles prévues dans le projet, notamment i) la prévention des inondations en aval; ii) l'opérationnalisation de la gestion des déchets solides; iii) l'actualisation du plan directeur d'eaux pluviales de Yaoundé incluant les aspects institutionnels et organisationnels du sous-secteur des eaux usées ; et iv) l'évaluation des effets du PADY.2, constitueront autant de sources pour enrichir la base de données d'indicateurs du SIG de la CUY. L'observatoire de la CUY s'occupera de ce volet à travers certains indicateurs donnés ci-dessous :

Indicateurs de l'effectivité des réalisations du projet à l'horizon 2017

Existence et efficacité d'un système de suivi des niveaux d'eau sur le Mfoundi et les affluents

Existence et efficacité d'un système de suivi des réalisations des infrastructures de drainage et de la mise en place du Dispositif de pré-collecte des déchets solides

Linéaire de canaux de drainage réalisés (14 Km)

Unité pilote de dépotage et de traitement des eaux usées réalisée (1)

Linéaire de voies sur berges et d'aménagements paysagers réalisés (14 Km)

Nombre de bacs à ordures posés (360)

Nombre de plateformes de pré-collecte et de tri des déchets solides créés (73)

Nombre de personnes formées sur les thèmes d'hygiène, salubrité et prévention sanitaire (150)

Nombre de personnes organisées et formées en vue de l'amélioration de la pré-collecte et de la valorisation des déchets (200) Nombre de relais féminins mis en place pour pérenniser la sensibilisation sur l'hygiène et la salubrité du cadre de vie (300)

Nombre de personnes touchées par la sensibilisation, incluant la 1^{ère} phase (2 millions).

Indicateurs de l'efficacité du projet en termes d'impact sur le développement

Fréquence annuelle des inondations passe de 3 à 1 en 2017

Taux moyen de prévalence des maladies d'origine hydrique qui passe : (i) de 11,84% à 5% pour le paludisme ; (ii) de 2,7% à 1,05 % ; pour les diarrhées ; et (iii) de 3,06% à 0,5% pour la typhoïde en 2017

Nombre d'emplois créés par l'approche HIMO ou HIEQ en 2017 (2500)

III – Faisabilité du projet

3.1. Performance économique et financière

Tableau 3.1 : Principales données économiques

TRE et VAN Economique	(20,31 %; 102,1 milliards de FCFA)

3.1.1 <u>Analyse économique</u>. Les coûts économiques retenus pour le calcul du taux de rentabilité économique sont ceux relatifs aux coûts d'investissement hors taxes hors provision pour hausse de prix ainsi que les coûts de maintenance et autres charges d'exploitation. Les principaux avantages économiques sont : i) la réduction des dépenses de santé suite à la diminution des maladies hydriques; ii) la réduction des pertes matérielles des ménages et commerces suite à la baisse de la fréquence des inondations; iii) la valeur des terres exondées ; et iv) les emplois temporaires et pérennes créés par la construction des ouvrages et l'organisation de la gestion des déchets solides. Sur ces bases, le taux de rentabilité économique du projet est estimé à

- 20,32%, largement supérieur au coût d'opportunité du capital de 10 %, et la valeur actuelle nette à 102,1 milliards de FCFA. Le projet est donc économiquement viable.
- 3.1.2 <u>Sensibilité</u>. L'analyse de sensibilité a été menée par rapport à (i) l'augmentation de 10% des coûts d'investissement; (ii) la réduction de 10% des avantages liés à la santé; (iii) la baisse de 10% ou l'annulation de la valeur des terres exondées. Il résulte de cette analyse que : (i) le taux de rentabilité interne est resté supérieur au coût d'opportunité du capital, variant de 19,90 à 11,7 % dans le cas extrême d'annulation de la valeur des terres exondées. La VAN est restée positive, variant de 66,27 milliards à 9 milliards FCFA (voir détails en annexe B.7).

3.2. Impact environnemental et social

- 3.2.1 Aspects environnementaux. Compte tenu de la nature des travaux à entreprendre et des impacts potentiels directs et indirects qu'il peut engendrer, le projet est classé en catégorie 2 conformément aux règles et procédures de la Banque. Sur cette base, un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré et posté. Il sera partie intégrante du cahier des charges des entreprises, pour sa mise en œuvre effective, en vue de l'atténuation des éventuelles nuisances. Le projet procure de nombreux avantages environnementaux et sociosanitaires, pendant que ses incidences environnementales mitigées seront aisément maîtrisables par la mise en œuvre de mesures appropriées. Les impacts positifs concerneront essentiellement: la réduction de la fréquence des inondations; la réduction des maladies d'origine hydrique et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations riveraines; la réduction de la pauvreté suite à l'implication d'une partie de la population dans les activités rémunérées de pré-collecte des ordures ménagères et de travaux d'aménagements paysagers. Par ailleurs, les mesures d'atténuation des quelques impacts négatifs (interruptions de services publics, entraves à la circulation et aux activités urbaines pendant les travaux, propagation du SIDA, déchets de chantier des entreprises, nuisances des bruits, destruction faune, etc.) seront prises en charge dans le cadre de l'ingénierie sociale et des campagnes d'animation / sensibilisation qui seront développées dans le cadre du projet.
- 3.2.2 <u>Changement climatique</u>. Les changements climatiques se manifestent au Cameroun par : (i) une plus grande variabilité des précipitations; (ii) la poursuite du glissement des isohyètes vers le sud; et (iii) la hausse de la fréquence des épisodes de fortes précipitations plus ou moins longues, alternant avec des périodes de sécheresse. Le principal impact probable sur les eaux de surface est le manque de prévisibilité de la hausse des niveaux d'eau dans les canaux de drainage du Mfoundi et de ses affluents, celle-ci pouvant être à l'origine de débordements plus ou moins importants en aval des ouvrages mis en place. Par conséquent, les options de résilience et d'adaptation prises en compte dans le cadre du projet concernent le suivi des fluctuations des niveaux d'eau dans les cours d'eau du projet. Cela se traduit par : (i) l'acquisition de matériel hydrologique (limnigraphes) et informatique (logiciels SIG et ordinateurs) pour le suivi hydrologique et la gestion des données; (ii) la formation des agents de l'Observatoire urbain (OUY) de la CUY pour la mise à jour de la base de données informatique du SIG; et (iii) l'appui à la CUY pour réaliser une étude de prévention des inondations et l'actualisation du volet eaux pluviales du plan directeur d'assainissement de Yaoundé.
- 3.2.3 <u>Aspects sociaux</u>. Du point de vue social, l'enjeu le plus important du projet est l'amélioration de la situation sanitaire des populations. Les différentes infrastructures qui seront mises en place par le projet permettront de réduire les inondations dans les zones où les eaux de pluie tendent à stagner, favorisant ainsi la prolifération des moustiques vecteurs du paludisme (première cause de mortalité dans les pays au sud du Sahara). Par ailleurs, en plus

des ouvrages d'assainissement, il est prévu de développer des activités de lutte anti vectorielle pour éliminer les gîtes larvaires. Les campagnes d'animation, d'éducation et de sensibilisation dans le domaine de l'hygiène et de la santé permettront l'adoption de comportements favorables à l'hygiène et à la santé pour près de 1,8 millions d'habitants. De plus, le renforcement des structures sanitaires permettra une meilleure prise en charge des malades.

- 3.2.4 Sur la base de l'étude des effets du PADY1, en 2017, le projet devrait contribuer à la réduction des taux de prévalence des malades d'origine hydriques dans les proportions estimées comme suit : de 11,84% à 5% pour le paludisme; de 2,7% à 1,05% pour les diarrhées; de 3,06% à.0,5%.% pour la fièvre typhoïde. Les enfants de moins de 5 ans, frange la plus vulnérable et la plus affectée par ces maladies, en seront les principaux bénéficiaires.
- 3.2.5 L'autre enjeu du projet est sa contribution à la création d'emplois pour les jeunes des quartiers défavorisés riverains du canal. A cet effet, l'utilisation de l'approche HIMO dans les travaux du canal et des aménagements connexes permettra la création de près de 2500 emplois (2130 temporaires et 370 durables).
- 3.2.6 Aspects genre. Dans la zone du projet, les femmes représentent près de 49% des bénéficiaires. Au niveau de la vie associative, environ 60% des femmes sont au moins membres d'une association, et 27% ont une responsabilité dans une association. Les femmes jouent donc un rôle économique important et constituent de ce fait une cible privilégiée. En effet, les activités liées à la pré-collecte des ordures ménagères solides et aux travaux de drainage, de curage et nettoyage des ouvrages d'assainissement dans lesquelles elles sont fortement impliquées au même titre que les jeunes, contribueront à augmenter leurs revenus et à améliorer de façon sensible leurs conditions de vie. Avec le volet IEC, il sera mis en place environ 300 relais féminins au sein des comités d'hygiène des quartiers, afin d'assurer la sensibilisation pour le changement des comportements. La réduction des taux de prévalence des maladies d'origine hydrique diminuera les dépenses de santé des ménages et le temps consacré par les femmes à rechercher les soins y afférents pour leurs enfants. La combinaison de ces facteurs et la proximité du chantier des travaux donnera aux femmes et aux jeunes, comme cela s'observe à la fin de la phase.1, l'opportunité de créer, dans l'immédiat, de petits commerces (90% des vendeurs des produits dans les marchés de vivres sont des femmes), de petites activités de fleuristes, de restauration et à long terme, de s'organiser en associations capables d'autofinancer des activités de plus grande envergure. La construction de la maison des femmes et de jeunes regroupant les activités récréatives et de promotion de petits métiers contribuera également à l'épanouissement des femmes et des jeunes de la zone du projet.

<u>Réinstallation forcée</u>: le projet affectera trois (3) concessions, comptant au total sept (7) personnes. Le montant total des indemnisations, évalué à 15 016 040 F.CFA (20 000 UC), est entièrement pris en charge par la Communauté urbaine de Yaoundé. Le paiement de ces indemnités constitue une condition de décaissement du financement.

IV -Exécution

4.1. Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 <u>Organe d'exécution</u>: Comme pour le PADY 1, la Communauté Urbaine de Yaoundé sera l'organe d'exécution du projet. La gestion quotidienne du PADY.2 sera assurée par la cellule d'exécution du projet (CEP) placée au sein de la Direction des Services Techniques

- (DST) de la CUY. Cette direction est chargée, entre autres, de l'urbanisme, de la voirie, de l'assainissement, de l'environnement, de l'hygiène et de la gestion des parcs et des jardins publics. Elle dispose d'un encadrement composé de 25 cadres pour le suivi des travaux. Elle sera chargée du suivi des aspects techniques du projet en association avec la Direction des Affaires Financières et Economiques (DAFE) pour la gestion financière du projet et l'Observatoire Urbain de la ville de Yaoundé (OUY) pour le suivi- évaluation des résultats et des impacts du projet.
- 4.1.2 La CUY désignera en son sein un cadre chargé de la coordination des activités de la CEP. Celui-ci sera sélectionné, sur la base de trois CV et de termes de références élaborés à cet effet. Sa nomination interviendra après approbation de la BAD et de l'AFD. En plus de sa qualification d'ingénieur hydraulicien et/ou génie civil, il devra disposer d'au moins 10 ans d'expérience dont 5 dans la conduite de projets. La CEP comprendra également six (6) agents notamment : Expert en suivi-évaluation, expert en acquisition, Environnementaliste, Ingénieur Civil, Comptable, Ingénieur Hydraulicien. L'environnementaliste et le socio-économiste du PADY.1 seront reconduits. La CUY désignera l'ingénieur Génie Civil, le Comptable, l'Ingénieur Hydraulicien et l'Expert en Acquisition, sur la base de CV qui auront été au préalable approuvés par la Banque. L'Expert en Acquisition devra disposer de 5 années d'expérience dont 2 ans dans des projets financés par des bailleurs internationaux. Le MINSANTE et le MINEPDED affecteront respectivement un expert en santé, et un point focal du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Suite aux leçons tirées de la réalisation du PADY.1 et particulièrement des faiblesses en matière de gestion financière, le projet recrutera, à titre d'assistant technique local, un Responsable Administratif et Financier pour encadrer un comptable de la DAFE affecté au projet par la CUY et ainsi promouvoir le transfert des compétences. La preuve de la reconduction des 2 experts du PADY.1, ainsi que la mise à disposition des autres experts de la CEP constituera une condition de premier décaissement Les performances des membres de la CEP seront annuellement évaluées sur la base de critères pertinents, établis au démarrage du projet.
- 4.1.3 Un comité de suivi et de concertation (CSC) chargé de veiller à la cohérence et au suivi de la bonne exécution des différentes opérations réalisées dans le cadre du projet, s'assurera également du bon fonctionnement de la structure de coordination. Le CSC déjà existant pour la première phase, sera reconduit et élargi aux autres structures impliquées.
- 4.1.4 <u>Procédures d'acquisitions</u>. Toutes les acquisitions de biens et travaux par AOI et de services de consultants financées sur les ressources du FAD se feront selon ses *Règles et procédures pour l'acquisition de biens et travaux (Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012)* ou, selon le cas, ses *Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants (Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012)*, à l'aide des dossiers d'appel d'offres types appropriés de la Banque. Pour les acquisitions de biens et travaux par appel d'offres national (AON) et consultation de fournisseurs, les procédures nationales seront utilisées sous réserve de la prise en compte des divergences identifiées par la Banque dans le Code national des marchés publics et des dossiers-types nationaux, telles qu'énoncées à l'Annexe III de l'Accord de prêt. En effet, les procédures nationales de passation des marchés du Cameroun ont fait l'objet d'une évaluation en 2010 par la Banque, qui a permis de conclure à l'utilisation de ces procédures et des DTAON dans le cadre des projets financés par la Banque à condition que les différences identifiées dans ces procédures et dossiers types nationaux soient corrigées, y compris la prise des mesures d'atténuation des risques.
- 4.1.5 L'évaluation des capacités de la cellule d'exécution a permis de juger modéré le niveau de risque. En effet, la CEP dispose de l'expérience nécessaire et des capacités acquises dans la mise en œuvre du PADY.1. Les risques suivants ont été identifiés : (i) l'absence de contrôle à

priori au niveau national des marchés publics ; (ii) l'absence d'un mécanisme de gestion des plaintes non autonome et non indépendant ; (iii) la limitation du rôle de la cellule d'exécution au sein des commissions d'évaluation qui ne lui permet pas d'influencer qualitativement les rapports d'évaluation à soumettre ; (iv) la non application des conditions préalables à l'utilisation des procédures nationales pour les AON. Compte tenu de ce qui précède, les mesures d'atténuation suivantes ont été proposées : (i) la revue à priori par la Banque des trois premiers marchés des biens et travaux soumis à une revue à posteriori et la revue a priori des trois premiers marchés de services soumis à une revue a posteriori; (ii) la participation du spécialiste en passation de marchés de la CEP comme membre dans les commissions d'évaluation; (iii) la prise en compte dans les dossiers types nationaux des divergences qui y ont été identifiées, et la revue préalable par la Banque desdits DAO avant le lancement des premières acquisitions; (iv) l'approbation d'un plan de passation des marchés couvrant au moins les 18 premiers mois d'exécution du projet. Les détails relatifs aux acquisitions prévues dans le cadre du projet sont indiqués au tableau de l'annexe B.5.

- 4.1.6 <u>Procédures de décaissements</u>. Les décaissements des fonds du FAD se feront conformément aux dispositions du manuel de décaissement de la BAD. La méthode de paiement direct est retenue pour l'acquisition des biens et travaux ainsi que pour les études et les prestations des consultants. Cependant, les méthodes de remboursement et de garantie de remboursement pourront également être utilisées en cas de besoin. Les ressources du prêt destinées au fonctionnement de la CEP et aux appuis des structures intervenant dans le projet, seront décaissées à travers un compte spécial ouvert à cet effet. Le compte spécial sera approvisionné et reconstitué selon les règles et procédures de la Banque en vigueur en la matière. Le compte spécial sera ouvert et géré par la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun (CAA), et la CEP sera l'ordonnateur des dépenses. Le Gouvernement devra aussi ouvrir un compte bancaire séparé destiné à recevoir les fonds de la contrepartie. La preuve de l'ouverture de ces deux comptes par la CAA sera une condition préalable au premier décaissement.
- 4.1.7 <u>Gestion financière et Audit du projet</u>: L'évaluation de la CUY a abouti à la conclusion qu'elle recèle certaines faiblesses en matière de gestion financière (voir annexe B.4). Celles-ci peuvent l'empêcher de fournir, avec une assurance raisonnable, des renseignements fiables et complets en temps opportun sur l'état du projet, tels que requis par la BAD. Afin de pallier ces faiblesses et de faciliter la gestion du PADY.2, notamment pour une meilleure appropriation des mécanismes de gestion financière du projet, la CUY sera appuyée pour : (i) actualiser le manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable ; et (ii) la mise à jour du système de gestion intégrée et informatisée (TOMPRO TOMATE). En outre, le personnel fiduciaire de la CEP et de la CUY sera formé aux procédures de gestion du projet et à l'utilisation du logiciel TOMPRO. L'audit des comptes du projet sera réalisé annuellement par des auditeurs externes indépendants, recrutés sur une base compétitive et selon les termes de référence convenus avec la Banque. Le coordonnateur veillera à la mise en œuvre des recommandations des audits pour améliorer la gouvernance du projet.

4.2. Suivi.

4.2.1 <u>Calendrier d'exécution</u>. Le projet sera exécuté sur une période de 48 mois, à partir de janvier 2014. Les travaux débuteront en juin 2014 et s'étaleront sur 36 mois, jusqu'en mai 2017. Pour le suivi de l'exécution, la Banque effectuera une mission de lancement ainsi que des missions régulières de supervision, conformément aux dispositions en vigueur. Le calendrier indicatif de mise en œuvre du projet est résumé ci-après :

<u>Activité</u>	<u>Responsable</u>	<u>Date /Période</u>			
Approbation du financement	FAD	juin 2013			
Mise en vigueur et levée conditions	GVT/FAD	novembre 2013			
Préparation et Lancement des DAO	CEP/FAD	septembre 2013 à mars 2014			
Signature des contrats	CEP	janvier à mars 2014			
Démarrage des Consultants	CEP	février 2014			
Travaux	CEP/Entreprises	juin 2014			
Achèvement physique du projet	CEP	décembre 2017			

4.3 Gouvernance

.

- 4.3.1 Les risques de gouvernance économique et financière tant au niveau central qu'au niveau des projets restent importants, particulièrement dans les administrations à autonomie de gestion comme les communautés urbaines. Conscient de cette situation, au-delà des actes répressifs frappant les hautes autorités, le Gouvernement a pris une série de mesures préventives dont (i) l'adoption de la loi portant sur le nouveau régime financier, (ii) la mise en œuvre des recommandations du Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA), notamment celle relative au plan de modernisation des finances publiques, (iii) la révision du Code des Marchés et (iv) la création au niveau de la Présidence de la République du Ministère en charge des marchés publics. .
- 4.3.2 Les lenteurs dans les processus de passation des marchés et la tentative d'enfreindre le principe de transparence constituent les raisons pour lesquelles ce nouveau département a été créée. La Banque veillera au strict respect de ses règles et procédures en matière d'acquisition. Par ailleurs, il est attendu des partenaires techniques et financiers que les efforts soient poursuivis pour la mise en place des commissions spéciales de passation de marchés. Cela permettra de réduire les délais actuellement constatés. Au cours de l'année 2013, la Banque envisage d'apporter, en concertation avec les autres PTF, un appui institutionnel pour un meilleur fonctionnement de ce nouveau département ministériel.
- 4.3.3 Les missions de supervision et les audits de la Banque, avec un accent particulier sur les processus d'acquisitions, permettront d'assurer un suivi du respect de standards acceptables en matière de transparence et de de respect des règles et procédures de la BAD.

4.4 Soutenabilité

4.4.1 Les facteurs majeurs de durabilité du projet concernent (i) la capacité de la CUY à assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés, (ii) la volonté des CA à contractualiser les services de pré-collecte des déchets ménagers et à améliorer la collecte dans les quartiers jusqu'alors enclavés, et (iii) la garantie de rémunération des ONGs et associations de quartiers en contrepartie des services rendus pour la pré-collecte des ordures ménagères. Pour ce faire, le projet apportera des appuis ciblés aux différentes structures cidessus citées. La contractualisation de la pré-collecte par les CA avec les ONGs constitue aussi une garantie de pérennisation de la pré-collecte. Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation prévues dans le cadre du projet assureront l'appropriation par les populations et les autorités locales des ouvrages construits. Enfin, la mise en place des relais féminins permettra de pérenniser les acquis de la sensibilisation bien après l'exécution du projet.

4.5. Gestion des risques

4.5.1 <u>Risques</u>: Trois risques principaux ont été identifiés pour la réalisation des objectifs du projet : (i) la faible capacité de la CUY et des Communes d'arrondissement (CA) à assurer la pérennité du système (entretien des ouvrages, pré-collecte et collecte des déchets solides); (ii) le défaut de contribution des populations bénéficiaires dans la pré-collecte des ordures ménagères; (iii) les problèmes de gouvernance liés à la lenteur dans la satisfaction des conditions de premier décaissement et dans le processus d'acquisitions des biens, travaux et services du projet ainsi qu'à la faible capacité en gestion financière constatée pendant l'exécution du PADY.1.

4.5.2 <u>Mesures de mitigation</u> : (i) Concernant les risques liés aux capacités de la CUY et des CA, le projet prévoit un renforcement des dispositifs opérationnels d'entretien, de maintenance et de pré-collecte des ordures ménagère pour la CUY et les CA; (ii) S'agissant de la contribution des bénéficiaires dans la pré-collecte des ordures ménagères, le bureau d'études recruté pour assurer les campagnes d'IEC, aura également pour mission de susciter l'adhésion des populations et leur volonté à contribuer au dispositif mis en place. En outre, le consultant recruté pour étudier l'opérationnalisation de la gestion des déchets solides, en fonction de l'échelle des revenus des populations, proposera des niveaux de contribution acceptables par elles. De plus, le projet financera l'acquisition des équipements destinés à améliorer la gestion des déchets solides ; (iii) Pour assurer un démarrage rapide du projet, depuis le stade de sa préparation, les conditions du prêt ont été discutées avec le Gouvernement. Le suivi et l'appui du Bureau National faciliteront la satisfaction de ces conditions. En ce qui concerne l'accélération des processus d'acquisitions, le projet prévoit le renforcement des capacités de la Cellule d'exécution du projet (CEP) en passation des marchés, en capitalisant sur l'expérience acquise suite à l'exécution du PADY.1. Les négociations en cours avec le Ministère des Marchés Publics devraient permettre de décentraliser la procédure auprès de la CUY. Sur le plan de la gestion financière, le projet prévoit le renforcement des capacités de la CEP par le financement de la mise à jour des outils de gestion (manuel de procédures et logiciel de gestion), le recrutement d'un(e) consultant(e) RAF ainsi que la mise à niveau du personnel fiduciaire de la CEP.

4.6. Développement des connaissances

4.6.1 Le projet appuiera la mise à jour et l'amélioration du Système d'information géographique (SIG) élaboré au sein de la CUY et géré par l'observatoire urbain de Yaoundé. Ce SIG constituera un support important synthétisant, en temps réel, toutes les données permettant un suivi à long terme de l'état des ouvrages réalisés ainsi que de leur environnement immédiat. Afin d'alimenter ce SIG et de procéder à sa mise à jour, le projet financera les études suivantes : (i) étude de prévention des inondations et mise en place d'une stratégie de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau des bassins versants du Mfoundi et de la Méfou, et de dimensionnement des aménagements paysagers à exécuter le long du canal : Cette étude débouchera sur la formulation de recommandations quant aux activités de résilience et d'adaptation au changement climatique ainsi que de prévention et de gestion des risques d'inondations ; (ii) étude d'actualisation du volet eaux pluviales du schéma directeur d'assainissement, qui complétera les outils existants et/ou en cours d'actualisation (plan directeur d'assainissement des eaux usées financé par l'AFD, stratégie de gestion des déchets solides adoptée en 2012) de manière à avoir une vision cohérente et intégrée du sous-secteur de l'assainissement de la ville de Yaoundé; (iii) étude pour

l'opérationnalisation de la collecte et de la valorisation des déchets solides domestiques et (iv) évaluation des effets du PADY 2.

4.6.2 Outre les données obtenues de l'étude des effets du PADY 1, ces études généreront une masse de connaissances qui seront consolidées, traitées et diffusées par l'OUY. Ces données feront partie des rapports trimestriels d'activités du projet et des rapports de supervision.

V – Cadre Juridique

5.1. Instrument légal

Le projet sera financé par un prêt FAD et un don FEM.

5.2. Conditions liées à l'intervention de la Banque

- 5.2.1 <u>Conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt FAD et du don FEM</u>. L'entrée en vigueur de l'accord de prêt sera subordonnée à la réalisation par l'Emprunteur des conditions prévues à la section 12.01 des Conditions Générales. Le protocole d'accord de don FEM entrera en vigueur à la date de sa signature.
- 5.2.2 <u>Conditions préalables au premier décaissement.</u> Outre l'entrée en vigueur des accords de financement, le premier décaissement des ressources du prêt et du don sera subordonné à la réalisation par l'Emprunteur/Donataire, à la satisfaction de la Banque et du Fonds, des conditions suivantes :
 - i. Fournir la preuve de la désignation, parmi le personnel de la CUY, des membres de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) suivants: (a) un Coordonnateur ingénieur hydraulicien ou ingénieur civil disposant d'au moins 10 ans d'expérience, dont 5 dans la conduite de projets similaires; (b) un ingénieur hydraulicien; (c) un ingénieur génie civil; (d) un expert en acquisition disposant de 5 ans d'expérience professionnelle, dont 2 en suivi de projets financés par des bailleurs internationaux; (e) un expert en santé; et (f) un comptable d'un niveau d'au moins Bac+4 en gestion financière et comptable et disposant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle Les qualifications et expérience professionnelles de ces cadres auront préalablement été approuvées par la Banque et le Fonds;
 - ii. Fournir la preuve de la reconduction au sein de la CEP du PADY.2 du socioéconomiste et de l'environnementaliste déjà membres de la CEP du PADY 1;
- iii. Fournir la preuve de l'affectation par la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) de locaux fonctionnels destinés à abriter la cellule d'exécution du projet;
- iv. Fournir la preuve, en original ou copie certifiée conforme, de l'ouverture par la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun (CAA): (a) de deux comptes spéciaux au nom du Projet, l'un pour le prêt FAD et l'autre pour le don FEM, destinés à recevoir les ressources du prêt et du don, et comportant les références bancaires complètes de chaque compte; et (b) d'un compte bancaire destiné à recevoir les fonds de la contrepartie gouvernementale;

- v. Fournir la preuve de l'élargissement du Comité de Suivi et de Concertation du projet (CSC) du PADY.1, à un représentant du Ministère de la Santé Publique, de la CAMWATER, de la Camerounaise des Eaux (CDE), de AES-Sonel, de CAMRAIL, de la MAGZI, de la Direction nationale en charge de l'environnement, de la Météo nationale, des 7 Communes d'arrondissement de Yaoundé, des ONGs, des Associations de quartiers et des bailleurs de fonds ; et
- vi. [Pour le prêt FAD uniquement] Fournir la preuve de l'approbation du don FEM par le Président du Conseil d'administration du FEM, ou toute autre preuve de la prise en charge du déficit de financement des activités devant être financées sur les ressources FEM.

<u>Autres Conditions</u>. L'Emprunteur/Donataire devra en outre, à la satisfaction de la Banque et du Fonds :

- (i) Fournir, au plus tard douze (12) mois après le premier décaissement, la preuve de l'indemnisation des personnes affectées par le Projet, conformément aux politiques et directives de la Banque en la matière, au Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et au rapport de la commission consultative de constat et d'évaluation de biens (RCCCEB).
- (ii) Fournir, au plus tard vingt-quatre (24) mois après le premier décaissement, la preuve de la signature des sept conventions tripartites entre la CUY, les communes d'arrondissement et les associations de quartiers impliquées dans la pré-collecte des ordures dans chaque commune d'arrondissement.

Engagements. L'Emprunteur/Donataire s'engage, à la satisfaction de la Banque et du Fonds, à :

- (i) Exécuter le Projet, le PGES et le RCCCEB, et les faire exécuter par ses contractants conformément au droit national, aux recommandations, prescriptions et procédures contenues dans le PGES, le RCCCEB ainsi qu'aux règles et procédures de la Banque et du Fonds en la matière ;
- (ii) Ne pas démarrer des travaux sur une zone concernée sans que les personnes affectées sur cette zone aient été complètement indemnisées ; et
- (iii) Fournir des rapports trimestriels relatifs à la mise en œuvre du PGES, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager.

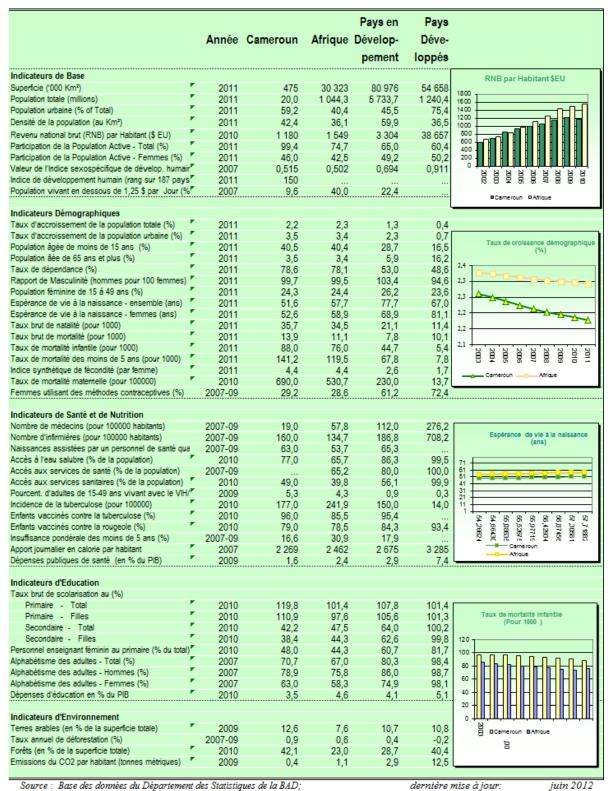
5.3. Conformité avec les politiques de la Banque

(X) Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque. Toutefois, bien que le don FEM ait été approuvé par le Comité du FEM, il doit encore être approuvé par le Président du conseil d'administration du FEM. Afin d'éviter de soumettre deux fois un projet aux Conseils d'administration de la Banque et du Fonds, il est sollicité des Conseils d'approuver la mise en œuvre par la Banque du Projet sur financement FEM sous réserve de l'approbation finale du don par les organes du FEM.

VI – Recommandation

La Direction recommande que : les Conseils d'administration approuvent (i) la proposition d'un prêt FAD ne dépassant pas un montant de 20,99 millions d'UC à la République du Cameroun ; et (ii) la mise en œuvre du projet sur financement FEM d'un montant ne dépassant pas un montant de 4,4 millions de dollars EU,selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

Cameroun INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ...: Données non disponibles.

Appendice II

Tableau du portefeuille courant de la BAD au Cameroun

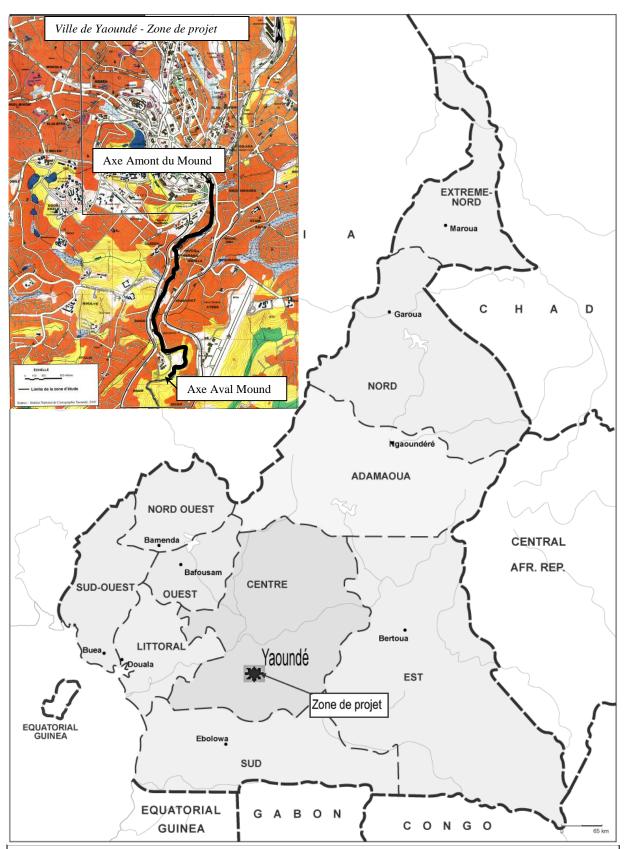
	Portefeuille Courant du Cameroun											
						Source		Date	Age	Montant approuvé	Décaissé	Taux
N°	Div.	Titre Projet	Code SAP	Statut	Task Manager	Financement	Secteur	approbation	(année)	(UC)	au 03/04/13	décais.
1	CBFF	PROJET DE RÉHABILITATION ET DE GESTION D	P-CM-C00-035	APVD	TSHIMBALANGA Mbombo	CBFF	Environment	26/04/12	-112,4	51 834,59	0,00	0,00
2	OITC1	AMÉNAGEMENT ROUTE NUMBA-BACHUO AKAGBE	P-CM-DB0-009	OnGo	N'GUESSAN Joseph Kouassi	ADF loan	Transport	15/11/06	-106,9	44 700 000,00	32 145 427,26	71,91
3	OITC1	ETUDE ROUTE BATCHENGA-YOKO-TIBATI-NGAOUN	P-CM-DB0-010	OnGo	N'GUESSAN Joseph Kouassi	ADF loan	Transport	14/10/09	-109,9	3 360 000,00	494 340,04	14,71
4	OITC1	PROJET DE ROUTE KUMBA-MAMFE	P-CM-DB0-011	APVD	N'GUESSAN Joseph Kouassi	ADF loan	Transport	21/11/12	-113,0	47 260 000,00	0,00	0,00
5	OITC1	CAMEROUN - FACILITATION DU TRANSPORT	P-Z1-DB0-045	OnGo	N'GUESSAN Joseph Kouassi	ADF loan	Transport	05/07/07	-107,6	48 000 000,00	38 686 545,97	80,60
6	OITC1	CAMEROUN/GONGO: ROUTE KETTA-DJOUM	P-Z1-DB0-048	OnGo	KARANGA Augustin	ADF loan	Transport	25/09/09	-109,8	59 270 000,00	15 502 088,59	26,16
7	ONEC1	RENFORCEMENT EXTENSION RESEAUX ELECTRIQ	P-CM-FA0-003	OnGo	NGUEMA-OLLO Jean-Baptiste	ADF loan	Power	15/09/10	-110,8	31 640 000,00	126 234,79	0,40
8	ONEC1	AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE LOM PANGAR	P-CM-FA0-006	OnGo	NGUEMA-OLLO Jean-Baptiste	ADF loan	Power	10/11/11	-111,9	44 930 000,00	0,00	0,00
9	OPSM4	GOWE TA AND CAPACITY BULIDNG (FAPA)	P-CM-HAB-001	OnGo	MACHARIA Lilian Wanjiru	FFPSA	Finance	27/12/07	-108,1	353 039,13	353 039,13	100,00
10	OPSM5	CHANTIER NAVAL ET INDUS DU CAMEROUN CNIC	P-CM-D00-004	OnGo	TRAORE Adama	ADB loan	Transport	12/12/02	-103,0	30 241 465,45	12 600 652,79	41,67
11	OPSM5	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AES SONEL	P-CM-FA0-002	OnGo	TIHNGANG Joseph Mbi	ADB loan	Power	10/05/06	-106,4	51 317 139,92	51 317 139,92	100,00
12	OPSM5	KRIBI POWER PROJECT	P-CM-FA0-005	OnGo	SYLLA RUMSEY Fatoumata	ADB loan	Power	15/07/11	-111,6	25 658 569,96	21 185 087,24	82,57
13	OPSM5	DIBAMBA POWER PROJECT	P-CM-FAA-002	OnGo	SYLLA RUMSEY Fatoumata	ADB loan	Power	28/04/10	-110,4	19 048 922,34	19 048 922,34	100,00
14	OSGE1	PROJET DE MODERNISATION DU CADASTRE	P-CM-KF0-003	OnGo	EKPO Alain Fabrice	ADF loan	Multi-Sector	15/11/10	-111,0	7 000 000,00	483 913,13	6,91
15	OWAS1	PROJET D'AEPA EN MILIEU SEMI URBAIN	P-CM-E00-002	OnGo	HORUGAVYE Patrice	ADF loan	Water Sup/Sanit	28/01/09	-109,2	40 000 000,00	1 589 104,68	3,97
1.4	124WO	AEPA EN MILIEU RURAL	P-CM-E00-006	OnGo	HORUGAVYE Patrice	ADF loan	Water Sup/Sanit	12/05/10	-110,4	10 000 000,00	1 286 789,59	12,87
10	OWASI	ALI A LITIVILLEO NONAL		OnGo	HORUGAVYE Patrice	RWSSITF	Water Sup/Sanit	12/05/10	-110,4	4 575 778,31	1 032 331,32	22,56
										467 406 749,70	195 851 616,79	41,90

Appendice III
Principaux projets connexes financés par la Banque et par d'autres partenaires au développement du pays

Axes prioritaires du DSCE	Axes prioritaires sectoriels	Projet	Coût estimatif	Période	Parties prenantes
Développe ment des infrastructur es	-Eau potable -Assainissement pluvial -Assainissement liquide (gestion des boues)	Projet de développement des secteurs urbains et de l'approvisionnement en eau potable : Ce projet a permis la réalisation des voiries avec canalisations des eaux pluviales dans certaines villes dont Yaoundé. Il a permis aussi l'extension du réseau d'eau potable dans ces villes Projet d'assainissement du Cameroun. Il couvre aussi bien le milieu urbain que rural. ; avec 60% des ressources allouées au milieu urbain. Il permettra notamment la mise en place des infrastructures de gestion des boues de vidange, la sensibilisation et l'actualisation du schéma directeur d'assainissement de la ville de Yaoundé	108,7 millions USD	2007-2013	Banque mondiale Banque mondiale
		Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY). Ce projet a permis la (i) construction du canal de Mfoundi sur 3,5 km, (ii) l'organisation des opérations de curage des collecteurs souterrains du centre-ville de Yaoundé, (iii) l'appui aux associations de pré collecte des ordures ménagères et (iv) la sensibilisation à l'hygiène	25,6 millions UC	2006-2012	Banque Africaine de développeme nt

Appendice IV

Carte administrative et zone du projet



Cette carte a été fournie par le personnel du Groupe de la BAD exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.